

10ème ANNÉE

LA GAZETTE DE JOLLETTE

PARAIT TOUS LES MARDI ET VENDREDI.

ABONNEMENTS.

Canada \$2.50
Etats-Unis (en or) 3.00
(payable d'avance.)
Les frais de poste ne sont pas compris dans les deux cas.

LA GAZETTE DE JOLLETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES.

Prendre insertion par ligne... \$0.10
Chaque insertion suivante par ligne... 0.10
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.
Toute correspondance, etc. doit être munie d'une signature responsable.

CARTES D'AFFAIRES.

AVOCATS.

A. FONTAINE, Avocat, Rue Notre-Dame, Joliette.

MARTEL & BEAUPRE, Avocats, Bureaux: Rue Fisk, No. 3 et 4, Joliette.

MM. Martel & Beaupré suivront les Cours du District de Joliette.

B. BABY & McCONVILLE, Avocats, Coin des Rues St. Viateur, et Ste. Marie, Joliette.

MM. Baby & McConville, suivront les Circonscriptions de Montcalm, l'Assomption et Berthier.

ARTHUR McCONVILLE, Avocat, Bureau: Place Bourget, Joliette.

C. P. CHARLAND, Avocat, Bureau: Rue Fisk - Porte No. 1, Joliette.

M. Charland suivra les Circonscriptions de Montcalm, Berthier et l'Assomption.

NOTAIRES.

V. VEZINA & DESORMIERS, Notaires publics, Bureau rue Mansseau, Joliette.

J. S. RIVEST, Notaire, Coin des Rues du Portage et St. Pierre, l'Assomption.

J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau chez L. Desormiers, Notaire, Joliette.

J. O. BERLAND, Notaire, Joliette - Bureau: Bâtiment du Bureau d'Enregistrement du Comte de Joliette.

HUISSIERS.

A. B. DESY, Huissier de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, et Encaisseur Revenu, Joliette.

N. MARCISSE MARTEL, Huissier de la Cour Supérieure, Joliette.

L. S. LIPPE, Huissier, St. Ambroise.

J. DESMARAIS, Huissier, Bureau Rue de Lanandière, Joliette.

B. PERRAULT, Huissier de la Cour Supérieure, rue Mansseau, Joliette.

HOTEL JOLLETTE UN SUR DIX ! Feuilleton !
TENU PAR EUSEBE BEAUDRY
NO. 77, RUE ST. PAUL,
Pres de l'Eglise Bonsecours
MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT
Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de Bills PRIVÉS ou LOI-AUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou de limiter ou de faire tout ce qui aura l'effet de compromettre les droits d'autres parties...

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Groslier de la Cour. Leg.
G. M. MUIR,
Groslier de l'Ass. Leg.

COMPAGNIE DE NAVIGATION
"CHAMBLAY & MONTREAL"
Le bateau à vapeur "Cultivateur" capitaine NAPOLEON COLLETTE, touchera à Lanoraie tous les LUNDIS matin à six heures et les JEUDIS matin à cinq heures...

PRIX DU PASSAGE:
De Lanoraie à Montréal, chambre, un repas inclus... \$0.75
De Lanoraie à Montréal, pas de repas... 0.50
De Lanoraie à Montréal, Pont... 0.25

PIERRE CORMIER,
Agent général
Joliette, 1er juillet 1875.

Des Tickets de passage seront vendus par M. J. E. BENAUD, épicer.

CHARLES LEVESQUE, V. S.
MEDECIN VETERINAIRE
Gradué du Collège Vétérinaire de Montréal.

SERA à JOLLETTE tous les SAMEDIS, entre neuf heures, A. M., et 4 heures P. M., pour donner des consultations sur toutes sortes de maladies affectant les animaux.

BUREAU: chez A. EL DUGAS
HOTELIER DE JOLLETTE.
EN FACE DU MARCHE.

Avis Public.
Est, par les présentes, donné qu'à la prochaine session de la Législature de Québec des amendements seront demandés à l'acte d'incorporation de la Ville de Joliette.

A Vendre.
UN EMPLACEMENT, contenant trois arpents de terre en superficie, situé à Lanoraie, à une demi-lieue plus haut que l'Église, sur le Fleuve de la Rivière de la Maison, et un moulin à farine (deux moulins), et à l'Église, et d'autres dépendances.

A Louer.
Un logement contenant un premier salon salle à manger, salle à diner, chambre à coucher et cuisine, trois chambres à coucher un salon, dans la partie Sud-Ouest de la maison située au coin des Rues Notre-Dame et St. Pierre, avec les jardins et dépendances.

Un logement contenant un premier salon salle à manger, salle à diner, chambre à coucher et cuisine, trois chambres à coucher un salon, dans la partie Sud-Ouest de la maison située au coin des Rues Notre-Dame et St. Pierre, avec les jardins et dépendances.

MEMOIRES D'UN NOTAIRE.
TROISIEME PARTIE.
IV
LE DERNIER MOT.

Vous le voyez, ces femmes ont deux industries: elles spéculent à la fois sur leur ignominie et sur celle de leurs adorateurs; et l'on ne sait en vérité laquelle de ces deux sources de lucre est la plus inépuisable.

ASSUREZ-VOUS CONTRE LES ACCIDENTS
POLICE ANNUELLE
" CITOYENNE "
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA.

DEPOT AU GOUVERNEMENT..... \$53,000
SIR HUGH ALLAN, Président.
EDWARD STARK, Gérant.

La " CITOYENNE "
Est la seule Compagnie donnant des PROFITS AUX ASSURES
CONTRE LES ACCIDENTS.

BUREAU CENTRAL:
175 RUE ST JACQUES
MONTREAL.

DR M. S. BOULET, Agent.
JOLLETTE, P. Q.

PROVINCE DE QUEBEC.
DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.
BOIS ET FORÊTS.

AVIS est par le présent donné que, conformément aux dispositions de l'acte 36 Vol., cap. 9, les limites à bois suivantes seront offertes en vente par encan public à l'hôtel du parlement, en cette ville, le vingt-huitième jour d'octobre prochain, aux conditions insérées plus bas, savoir:

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.
Limite Templeton No. 1, 1 mille carres.
Portland West A, 134 "

AGENCE DE BONAVENTURE.
Limite Arrière New Richmond, 24 milles carres.
Limite Arrière Maria, No. 1 Est, 12 milles carres.

AGENCE DE RIMOUSKI.
Limite Massé, No. 1 Est, 16 milles carres.
Neigette, No. 2 " 14 "
Maugès, No. 2 " 12 "
Duquesne, No. 1 " 8 "

CONDITIONS DE LA VENTE.
Les limites à bois ci-dessus décrites, seront leur étendue donnée, en cette mise à prix à être déterminée le jour de la vente.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.
Le bonus et la vente foncière de la première année (de deux piastres par mille carres) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites non fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne maintenus en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Des plans, indiquant les terrains ci-dessus désignés sont déposés au Département des Terres de la Couronne, en cette ville, et au bureau des agents pour ces localités, et seront visibles de cette date jusqu'au jour de la vente.

H. G. MALHOT,
Commissaire.

A Louer.
Un logement contenant un premier salon salle à manger, salle à diner, chambre à coucher et cuisine, trois chambres à coucher un salon, dans la partie Sud-Ouest de la maison située au coin des Rues Notre-Dame et St. Pierre, avec les jardins et dépendances.

S'adresser à
G. A. CHAMPAGNE, Avocat.
A son bureau coin des Rues Notre-Dame et St. Pierre.
Joliette, 28 Août 1875.

MEMOIRES D'UN NOTAIRE.
TROISIEME PARTIE.
IV
LE DERNIER MOT.

Vous le voyez, ces femmes ont deux industries: elles spéculent à la fois sur leur ignominie et sur celle de leurs adorateurs; et l'on ne sait en vérité laquelle de ces deux sources de lucre est la plus inépuisable.

—Et pourquoi me quitter demain? reprit Calixte Ermel; veuillez m'écouter un instant encore: à dater d'aujourd'hui, votre vie change de face; tant que nous avons été, vous et moi, sous le poids de cette succession terrible qui, en vous menaçant de malheurs héréditaires, me mettait aux ordres de votre persécution, j'ai dû ne rien négliger pour briser tous les liens qui vous eussent ramenés dans ce pays, où votre famille avait tant souffert.

—Ah! ce n'est pas elle que je regrette! s'écria Charles d'un air de profonde tristesse; ce n'est pas la femme que vous me dépeignez; c'est celle que j'aimais! Pour moi Ottavia existe. Cette vision charmante, qui m'est apparue dans la solitude de mon cœur...

—Et, incapable de résister plus longtemps à sa douleur, M. de Varni tomba sur sa chaise, laissant couler ses larmes qu'il avait longtemps retenues.

Calixte Ermel le regarda pendant quelques minutes, sans troubler ce douloureux silence; puis, lui prenant la main avec une déférence affectueuse:

—Monsieur le vicomte, lui dit-il doucement, songez que vous n'avez pas trente ans encore; qu'à votre âge, la perte d'un rêve, si doux qu'il soit, n'est point irréparable; que votre noble et malheureux père vous a donné l'exemple de ce que pouvait, contre les entraînements d'une imagination romanesque, le sentiment sincère des vrais devoirs de la vie.

—Eh bien! je me soumetts, reprit Charles en essayant de sortir de son abattement; mais comment remplir le vide affreux qui vient tout à coup de se faire en moi? Comment remplacer l'idéale image qu'il me faut arracher de son cadre pour la déchirer dans la boue?

—L'homme, répondit le notaire dont la parole prit un accent d'autorité, peut tout utiliser en ce monde, même la douleur: il n'y a pas un vide de cœur qu'il ne puisse combler, et personne n'a le droit de parler d'irréparable tant qu'il y a du bien à faire, des malheureux à consoler!

—Vous dites vrai, mon ami, j'en suis sûr; mais je n'avais jamais réfléchi à tout cela; je suis un bohémien honnête, dégagé, depuis mon enfance, des liens de la vie ordinaire. En fait de malheureux, je n'ai jamais connu que les mendiants qui me demandaient un peu...

—Et pourquoi me quitter demain? reprit Calixte Ermel; veuillez m'écouter un instant encore: à dater d'aujourd'hui, votre vie change de face; tant que nous avons été, vous et moi, sous le poids de cette succession terrible qui, en vous menaçant de malheurs héréditaires, me mettait aux ordres de votre persécution, j'ai dû ne rien négliger pour briser tous les liens qui vous eussent ramenés dans ce pays, où votre famille avait tant souffert.

—Et pourquoi me quitter demain? reprit Calixte Ermel; veuillez m'écouter un instant encore: à dater d'aujourd'hui, votre vie change de face; tant que nous avons été, vous et moi, sous le poids de cette succession terrible qui, en vous menaçant de malheurs héréditaires, me mettait aux ordres de votre persécution, j'ai dû ne rien négliger pour briser tous les liens qui vous eussent ramenés dans ce pays, où votre famille avait tant souffert.

—Et pourquoi me quitter demain? reprit Calixte Ermel; veuillez m'écouter un instant encore: à dater d'aujourd'hui, votre vie change de face; tant que nous avons été, vous et moi, sous le poids de cette succession terrible qui, en vous menaçant de malheurs héréditaires, me mettait aux ordres de votre persécution, j'ai dû ne rien négliger pour briser tous les liens qui vous eussent ramenés dans ce pays, où votre famille avait tant souffert.

—Et pourquoi me quitter demain? reprit Calixte Ermel; veuillez m'écouter un instant encore: à dater d'aujourd'hui, votre vie change de face; tant que nous avons été, vous et moi, sous le poids de cette succession terrible qui, en vous menaçant de malheurs héréditaires, me mettait aux ordres de votre persécution, j'ai dû ne rien négliger pour briser tous les liens qui vous eussent ramenés dans ce pays, où votre famille avait tant souffert.

—Et pourquoi me quitter demain? reprit Calixte Ermel; veuillez m'écouter un instant encore: à dater d'aujourd'hui, votre vie change de face; tant que nous avons été, vous et moi, sous le poids de cette succession terrible qui, en vous menaçant de malheurs héréditaires, me mettait aux ordres de votre persécution, j'ai dû ne rien négliger pour briser tous les liens qui vous eussent ramenés dans ce pays, où votre famille avait tant souffert.

—Et pourquoi me quitter demain? reprit Calixte Ermel; veuillez m'écouter un instant encore: à dater d'aujourd'hui, votre vie change de face; tant que nous avons été, vous et moi, sous le poids de cette succession terrible qui, en vous menaçant de malheurs héréditaires, me mettait aux ordres de votre persécution, j'ai dû ne rien négliger pour briser tous les liens qui vous eussent ramenés dans ce pays, où votre famille avait tant souffert.

—Et pourquoi me quitter demain? reprit Calixte Ermel; veuillez m'écouter un instant encore: à dater d'aujourd'hui, votre vie change de face; tant que nous avons été, vous et moi, sous le poids de cette succession terrible qui, en vous menaçant de malheurs héréditaires, me mettait aux ordres de votre persécution, j'ai dû ne rien négliger pour briser tous les liens qui vous eussent ramenés dans ce pays, où votre famille avait tant souffert.

—Et pourquoi me quitter demain? reprit Calixte Ermel; veuillez m'écouter un instant encore: à dater d'aujourd'hui, votre vie change de face; tant que nous avons été, vous et moi, sous le poids de cette succession terrible qui, en vous menaçant de malheurs héréditaires, me mettait aux ordres de votre persécution, j'ai dû ne rien négliger pour briser tous les liens qui vous eussent ramenés dans ce pays, où votre famille avait tant souffert.

—Et pourquoi me quitter demain? reprit Calixte Ermel; veuillez m'écouter un instant encore: à dater d'aujourd'hui, votre vie change de face; tant que nous avons été, vous et moi, sous le poids de cette succession terrible qui, en vous menaçant de malheurs héréditaires, me mettait aux ordres de votre persécution, j'ai dû ne rien négliger pour briser tous les liens qui vous eussent ramenés dans ce pays, où votre famille avait tant souffert.

révolution, la grande, celle de 89, a malheureusement passé par là, à cette époque, tout ce que votre famille possédait dans le Comtat avait été confisqué... En 1822...

—Et vous avez tiré de tout cela 2... M. de Varni avec la même indifférence.

—Huit cent mille francs... Les biens ne se vendaient pas alors comme ils se vendent aujourd'hui.

—Huit cent mille francs! — Savez-vous bien que c'est magnifique? s'écria Charles émerveillé; mais, à ce compte, mon ami, et si l'arbitraire venait à dire: Blas est une science certaine, j'aurais quel que chose comme quarante mille livres de rente!

—Oh! vous avez un petit peu plus, répliqua modestement Calixte Ermel; avec le sourire de l'homme heureux de rentrer dans sa spécialité. Premièrement, je ne vous ai pas toujours envoyé tout votre revenu; ensuite, j'ai tout votre revenu au bon moment que j'ai revendu au bon moment. Je crois aussi m'être passablement tiré de la phase séduisante et périlleuse des chemins de fer; j'ai eu de Marseille et de l'Orléans, que je viens de revendre avec un bénéfice passable... Bref, monsieur le vicomte, ainsi qu'il résulte de mes livres, que nous vérifierons à tête reposée, vous avez en ce moment cent mille livres de rente; un peu plus que vos ancêtres n'ont jamais eu.

—Oh! mon ami, grâce! je suis ébloui! nous tournons au père Grandet, au Monte-Cristo!... Mais, bonté divine! que vais-je faire de tout cet argent? Qu'il me serve du moins à me distraire! Qu'à défaut du bonheur il me donne l'oubli! Voyons... j'irai voir l'hôtel; je ferai bâtir un petit hôtel; je j'arrangerai à ma guise; j'aurai une loge aux Italiens, des chevaux de course, mes entrées dans les coulisses de l'Opéra; je donnerai à diner, deux fois par semaine, à des artistes, à des causeurs, à des hommes d'esprit... Hélas! que dis-je donc là, pauvre fou? Tout cela me rendrait-il ce que je perds? Que sont ces plaisirs, cet éclat, ce bruit, ces caresses? Pas même l'ombre du rêve qui s'envole; pas même la monnaie du trésor qui se détache de mon cœur!

Pendant qu'il prononçait ces paroles, les yeux de Charles rencontrèrent ceux de Calixte Ermel; celui-ci le regardait d'un air attristé:

—Pardonnez-moi, reprit alors M. de Varni; voilà que j'oublie déjà votre première leçon: je vous parle de distractions bruyantes, de plaisirs ruineux et décevants... il y a l'aveu dit?

—Où, monsieur le vicomte! J'voudrais, par exemple, vous voir racheter une de vos terres... non pas le domaine de Maleraygues, peuplé de souvenirs sinistres, et qui vient d'ailleurs d'être dépeçé par la bande noire, mais le Tavelay, cette habitation riante qui n'a été le théâtre d'aucun des sombres épisodes de cette histoire. Je sais que le propriétaire actuel serait disposé à vendre, si on lui offrait des conditions avantageuses et nous pouvons, sans inconvénient, dépenser là nos petites épargnes...

—Eh bien! soit; achetons la Tavelay.

—Ce n'est pas tout, monsieur le vicomte, continua le notaire d'un ton plus grave; si vous pensez, comme moi, que pour adoucir un chagrin, rien n'est plus puissant et plus doux que de faire un peu de bien, j'ai autre chose à vous proposer.

—Voyons, mon cher notaire, parlez; je suis tout à votre disposition.

—Ah! reprit Calixte Ermel, la

—Ah! reprit Calixte Ermel, la

—Ah! reprit Calixte Ermel, la

—Ah! reprit Calixte Ermel, la

—Ah! reprit Calixte Ermel, la

—Ah! reprit Calixte Ermel, la

—Ah! reprit Calixte Ermel, la



AUGMENTATION DE STOCK
ET
Reduction de Prix.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'elles lui ont donné, a le plaisir d'annoncer au public qu'il a considérablement augmenté son stock de Machines à Coudre et réduit ses prix au plus bas point.

Voici la liste des prix des Machines à Coudre qui, à constamment en main, Webster 25 piastres, Singers de Famille de 30 à 45 piastres, Singers de New-York de 45 à 50 piastres, Wheeler et Wilson de 40 à 45 piastres, Howe 50 piastres, Belgravia 50 piastres; toutes ces Machines à l'exception des Websters sont de première classe et garanties.

Il tiendra aussi des HARMONIUMS, PIANOS, ORGUES, etc., etc.

Il annonce aussi au public, et spécialement au clergé et aux Communions Religieuses qu'il pourra se procurer, à son établissement des PIANOS, de la Manufacture de Hommerson, et des Harmoniums et Orgues de Masson et Hamelin.

F. L. D. est le seul agent pour la vente de ces instruments dans le comté de Joliette.

F. L. DEGUIRE
MAISON GOUIN.
Rue Notre-Dame - JOLLETTE.
Joliette, 12 Août 1874

Le public est respectueusement invité à venir examiner son stock et à assurer des avantages qui lui sont offerts.

Le public est respectueusement invité à venir examiner son stock et à assurer des avantages qui lui sont offerts.

Le public est respectueusement invité à venir examiner son stock et à assurer des avantages qui lui sont offerts.

Le public est respectueusement invité à venir examiner son stock et à assurer des avantages qui lui sont offerts.

Le public est respectueusement invité à venir examiner son stock et à assurer des avantages qui lui sont offerts.

(A Continuer.)

JOLLETTE.

MARDI, 16 NOVEMBRE 1875.

Le vote sur l'adresse... Le vote de l'Assemblée législative de notre Province est d'un bon augure, non pas seulement au point de vue du parti conservateur, mais surtout au point de vue des idées larges, patriotiques et généreuses qui animent la députation.

On le sait le gouvernement de Boucherville a pris sur lui de construire le chemin de fer de la Rivière Nord et de la Colonisation, à cause des embarras, ou mieux des difficultés insurmontables, que rencontraient sur les marchés monétaires, les compagnies chargées de ces entreprises.

Pour arriver à cette fin le gouvernement veut être appuyé de la Chambre. Ainsi soutenu il ne reste aucun doute que l'entreprise se réalisera par le gouvernement, et alors on verra passer à travers les campagnes de la Rivière Nord du St. Laurent, cette voie ferrée qui doit assurer la prospérité à tous ses habitants, en même temps qu'elle ouvrira de plus vastes horizons à l'agriculture, au commerce et à l'industrie.

Pendant la discussion de l'amendement Joly, des politiciens à vues étroites ont avancé que la ligne du Nord ne paierait jamais, qu'elle serait sans cesse une charge pour le pays. On pourrait répondre à cela, que la charge de l'entretien de la ligne du Nord ne sera pas plus lourde que celle du Grand-Tronc. Car depuis vingt ans que cette ligne existe, elle a été, dit-on, soutenue par les fonds publics. Nous l'admettons. Mais, si tel est le cas, ce sont autant les deniers des habitants du Nord, que l'argent de ceux du Sud du St. Laurent qui a servi à cet entretien à ce maintien de la ligne du Grand-Tronc. Et les habitants n'ont jusqu'à aujourd'hui rien reçu en retour. Eh bien le temps est arrivé où ils doivent recueillir ce qu'ils ont semé. Et si, dans l'avenir, ils sont encore obligés de répandre de la semence, ils le feront avec l'espoir d'une récolte abondante.

L'amendement Joly a été repoussé, comme il le méritait, par le vote des trois quarts de la Chambre. La députation de Québec, qui connaît les événements politiques, qui se rappelle la conduite odieuse du gouvernement d'Ottawa, a fait voir qu'elle ne veut pas tomber dans des pièges aussi grossièrement tendus. Elle a dit énergiquement qu'elle n'entendait pas que cette Province allât se jeter aux pieds d'un gouvernement qui ne semble avoir à cœur que de lui faire tort, et de la priver de tous les secours en argent, dont elle a besoin, tandis que ce même gouvernement répand à profusion, les deniers publics dans la Province d'Ontario pour des entreprises qui ont un caractère moins général que notre chemin de Nord et de la Colonisation.

Nous avons hâte de voir la mesure du gouvernement relatif à ces entreprises, et nous avons la plus entière confiance qu'elle rencontrera l'assentiment de la très grande majorité de la Chambre de Québec.

INFORMATIONS.

L'élection pour Montréal-Centre se fera bientôt; la nomination est fixée au 26 Novembre et la votation, au 3 Décembre. M. Devlin sera le candidat ministériel. On parle du Maire Hingston, comme devant être le candidat du parti conservateur.

Le parlement d'Ontario se réunira le 24 du courant et l'on annonce que la session se terminera à Noël.

Lemuel Cushing, ex-membre du Comité d'Argenteuil déqualifié, a porté sa cause devant la Cour d'appel.

On mande de Kingston que l'on a trouvé un castor pétrifié dans les environs de cette ville.

Un journal anglais, la Weekly Gazette, publie une fort intéressante anecdote sur la maréchale de MacMahon.

Dans le milieu de l'hiver de l'année 1838, un incendie éclata dans un couvent de demoiselles, à Limoges, et prit subitement une telle extension que l'on craignait pour la vie des pensionnaires.

Tout à coup, on s'écria qu'une petite fille avait été oubliée dans sa chambre.

Comme les spectateurs anxieux commençaient déjà à prier pour la malheureuse enfant, une grande jeune fille à belle chevelure en désordre et qui flottait sur sa robe de nuit, traversa la foule en s'écriant: — Je veux la sauver!

Ce cri fut entendu de la foule, malgré le craquement des poutres enflammées et de la maçonnerie s'effondrant au moment où la brave jeune fille se précipitait vers la porte de sortie.

Un brillant hourra prolongé et répété encore par l'écho attira l'attention des religieuses, lorsque l'on vit la jeune fille jà traversant les flammes tenant l'enfant terrifié. Quelques jours après, le roi Louis

Philippe envoya à l'héroïne la médaille d'or pour sa bravoure, et un capitaine de l'armée française, qui avait été témoin du courage de la jeune fille, demanda plus tard à lui être présentée.

Le capitaine est actuellement président de la République française, et la brave demoiselle est devenue Mme la duchesse de MacMahon.

Voici comment le correspondant, à Outaouais, du Globe, de Toronto, parle de l'arrangement survenu entre le gouvernement et les délégués de Manitoba:

«Le gouvernement a considéré la demande de Manitoba pour obtenir de meilleures conditions, et en est venu à une décision à ce sujet. La dépense du gouvernement local est de plus de \$100,000 par année. Après examen, le gouvernement est d'opinion que ce montant devrait être réduit à \$90,000, par l'abolition du Conseil législatif, la diminution des impressions et l'abolition d'autres dépenses non nécessaires. Quand ce retranchement aura été fait et que le gouvernement aura été convaincu de la bonne foi des réformes accomplies, le subsidie sera augmenté jusqu'à \$90,000, ce qui sera suffisant pour faire face aux dépenses législatives convenablement diminuées, et laissera une bonne marge pour l'éducation et les améliorations publiques. Cette aide financière est entièrement dépendante de la diminution des dépenses. Les dettes que l'on veut mettre à la charge de la Puissance seront examinées par l'hon. M. Burpee, le ministre des domaines, et si, dans son opinion, le gouvernement de la Puissance doit accepter quelques unes de ces dettes, il les recommandera. M. Burpee est complètement renseigné à ce sujet et a l'intention de rendre justice à la Province, tout en ménageant l'intérêt du gouvernement fédéral. On a publié un état incorrect calculé pour fausser la position du gouvernement de la Puissance. Ce qui précède est la vérité.»

MGR. DE GRATIANOPOLIS A JOLLETTE.

Comme nous l'avions annoncé la semaine dernière, Mgr. le coadjuteur de Montréal se trouvait ici hier. Il a conféré les ordres mineurs à quelques ecclésiastiques du Collège.

Mgr. a prêché à la grand-messe. Sa parole si féconde, son enseignement si pratique ont été entendus par une foule immense qui remplissait notre Eglise.

A trois heures après-midi, Mgr. de Gratianopolis a administré le Sacrement de la Confirmation à un grand nombre d'enfants de cette paroisse.

Sa Grandeur est repartie pour Montréal par le train de six heures, ce matin.

Compagnie d'Assurance Agricole du Canada.

(Traduit de l'Insurance Monitor.) Le Dr. Kempson, dans un voyage récent au Canada, s'est arrêté à plusieurs endroits et nous envoie les notes suivantes qui pourront intéresser nos lecteurs.

MONTREAL.

Nous arrivons maintenant à parler de la Compagnie d'Assurance Agricole du Canada, fondée par M. Edward H. Goff. Cette compagnie ne fonctionne que depuis un an et demi, et cependant elle fait des affaires sur une vaste échelle par toute la Puissance où se limitent jusqu'à présent ses opérations.

Cédant à la courtoise invitation du gérant de la Compagnie, j'avais fait de son bureau, mon quartier général pendant mon séjour en cette ville, de sorte que m'y trouvant quatre à cinq fois par jour il m'a été impossible de ne pas remarquer la vigilance continue, le système et l'ordre qui régnaient dans chacun de ses départements.

Ces qualités exceptionnelles, sous les auspices d'un homme d'une expérience consommée tel que M. Goff, ne peuvent manquer d'établir la prospérité de cette compagnie, et autant que j'en puis juger, cette institution deviendra l'une des plus populaires de la Puissance.

De plus, en parcourant les diverses villes, j'ai remarqué avec curiosité l'hostilité manifestée par quelques-uns des officiers des autres institutions canadiennes, mais M. Goff ne semble pas s'en apercevoir et redouter en rien cette classe de calomnieux. Il est facile de s'apercevoir qu'à Montréal, il jouit de la plus haute estime de ses concitoyens, qu'ils aient des intérêts dans les assurances ou non. Les sympathies qu'on lui témoigne ainsi qu'à son institution se manifestent de diverses manières.

Nous pourrions peut-être citer le fait qu'il part ses fonctions à ce bureau, il est directeur de six compagnies importantes et président de trois de ces compagnies.

Le montant d'affaires déjà transigé est remarquable si l'on considère que l'on n'accepte des risques que sur les propriétés de fermes isolées ou détachées, les résidences ou les églises, et si l'on tient compte des difficultés inséparables de l'organisation de toutes grandes corporations, on peut assurer que le succès de cette compagnie jusqu'à présent est tel

que le gérant peut s'en montrer justement fier.

Il montre en conclusion qu'il a été chaudement supporté par le public et qu'il jouit de la plus entière confiance.

M. Goff ne doute pas que le montant d'affaires de l'année courante ne double celui de 1874. Pendant les premiers huit mois, finissant le 31 août, les primes se sont élevées à \$100,000, tandis que les pertes pendant la même période n'ont été que de \$30,000.

LE MEURTRE LANGMAID.

ARRESTATION DE LEPAGE.

Pembroke, N. H., 2 Nov. 1875. Nous reproduisons ce qui suit du numéro du 4 Novembre courant, du New-York Herald:

Le meurtre brutal de la jeune fille Josie Langmaid, et les faits et incidents qui s'y rattachent forment un récit de crimes révoltants, inouis jusqu'ici. Le triste sort de Mlle. Langmaid, violée, assassinée et mutilée alors qu'elle passait dans un bois solitaire, en se rendant à l'école, est encore frais à la mémoire du public, et il n'est pas besoin de raconter de nouveau les horribles détails. C'est un de ces crimes atroces qui font tressaillir et dont le public demande la plus prompt vengeance. Par des circonstances providentielles et accidentelles, et en dépit de la présence et des obstacles, causés par les prétendus détectives, le véritable assassin est probablement arrêté maintenant, mis en accusation par le Grand-Jury, et attend son procès avant de terminer sa vie sur un échafaud du New-Hampshire. Joseph Lepage, canadien-français, arrêté neuf à dix jours après le meurtre, est sans doute coupable, non seulement du meurtre de Mlle. Langmaid, mais encore du meurtre de Mlle. Ball, institutrice à St. Albans, Vermont, laquelle a été assassinée et outragée de la même manière, il y a un an environ.

COMMENT LEPAGE A ÉTÉ SOUPEÇonné ET ARRÊTÉ.

Pour démontrer l'innocence de la police dans ce cas, comme dans les autres cas, il suffit de raconter comment Lepage a été soupçonné et arrêté. Peu de temps avant le meurtre, M. Fowler, Président d'un Bureau des directeurs, à Pembroke, engagea un étranger pour faire marcher un moulin à battre. Un soir, pendant que cet homme soupait, mademoiselle Fowler entra avec la fille Langmaid, une de ses compagnes. Après le souper, l'étranger demanda à un fils de M. Fowler quel était cette jeune fille, et celui-ci lui répondit que c'était sa sœur. Il lui demanda là-dessus quel chemin elle prenait pour aller et venir de l'école, et le garçon le lui dit franchement. Un jour ou deux après, comme un jeune garçon s'en allait à l'école, il crut voir couché dans le buisson un de ses camarades, et il supposa tout bonnement qu'il se mettait là pour lui faire un tour. Il arriva cependant, que c'était l'homme employé chez M. Fowler—et l'on inféra qu'il s'était mis là pour guetter mademoiselle Fowler.

LE JOUR DE MEURTRE.

qui suivit presque immédiatement après ceci, mademoiselle Fowler, juste avant d'entrer dans le bois en se rendant à l'école, attendit mademoiselle Langmaid pour s'en aller ensemble. Après avoir attendu quelque temps, un voisin vint à passer en voiture, et comme elle pensait que Josie était en avant, elle embarqua sur l'invitation que ce voisin lui en fit. Ce fut probablement, de même qu'elle échappa à la mort. Ce ne fut pas dix minutes après que Josie fut rencontrée par son meurtrier; plus tard, quand on eut trouvé son corps mutilé, on se rappela la conversation de Lepage avec le jeune Fowler. Les soupçons tombèrent sur lui, mais il fut impossible de découvrir aucune trace de Lepage. Le détective de Boston, cherchant partout, parvint à le saisir en vain; dans leur sagesse ils frappèrent sur d'autres personnes, et trouvaient ridicule tout soupçon sur l'homme de M. Fowler.

LA PRESSE, LE VÉRITABLE DÉTECTIVE.

Pendant que ceci se passait à Suncook et à Pembroke, M. W. N. Bell, avec qui avait pensionné mademoiselle Ball, la victime de St. Albans, lut sur le Boston Herald le récit du meurtre de Miss Langmaid, près de Suncook. Sachant que Joseph Lepage, qui vivait dans son voisinage, lors du meurtre de mademoiselle Ball, et qui avait été arrêté et acquitté de cette accusation, avait changé de résidence, le printemps dernier, pour Suncook, il crut le fait suffisamment important pour le communiquer aux autorités de la ville. A cette époque, les détectives avaient épuisé leurs efforts à la recherche de ce canadien-français qui avait été au service de M. Fowler.

La lettre de St. Albans leur avait non-seulement dit que son nom était Joseph Lepage, mais qu'il le trouverait à travailler avec ses enfants dans la manufacture de Suncook. On se rendit là avec M. Fowler, et l'individu soupçonné était là et fut de suite identifié par M. Fowler comme étant l'homme qui avait travaillé pour lui. Il fut de suite arrêté et le résultat a été, comme nous l'avons dit, sa mise en accusation par le Grand Jury.

Il attend en prison son procès qui aura lieu en Janvier prochain.

PREUVES CONTRE LE PAISONNIER.

Maintenant que Lepage est en sûreté et qu'il peut être identifié à loisir, les preuves directes et de circonstance s'accumulent contre lui; non par l'entremise des prétendus détectives, mais par le résultat de l'action combinée du public qui veut une enquête complète en cette affaire. Le prisonnier ne peut rendre aucun compte de lui, le jour du meurtre; son habit et sa veste sont tenus de sang et une chemise qu'il portait ce jour-là ne peut être retrouvée. Un couteau et deux rasoirs—un, plein de sang,—ont été trouvés dans sa maison, et le fils du prisonnier dit qu'ils appartiennent à son père. Le bâton avec lequel a été frappée mademoiselle Langmaid, a été vu en la possession de Lepage, quelques jours avant le crime, et le jour même du crime; et Lepage, quelques instants seulement avant la découverte du crime, a été vu dans les environs, avec une hache sur son épaule.

TENTATIVES D'OUTRAGES SUR D'AUTRES FILLES.

Le brutal scélérat a été aussi reconnu par plusieurs autres jeunes filles du voisinage, comme étant l'homme qui les a poursuivies dans des chemins de bois et les a beaucoup épouvantées, un ou deux jours n'us l'avait également vu poursuivre une demoiselle Watson, qui en était tout effrayée; une dame et sa fille ont été elles-mêmes, l'objet de ses poursuites dans un bois; Lepage avait un gros bâton dans ses mains, et sans un homme qui s'adonna à passer, elles auraient été sans doute violées et tuées.

CE QU'EN DIT SA FEMME.

La femme de Lepage, depuis qu'il est arrêté raconte que pendant qu'il était en Canada, il a violé et presque tué sa sœur (à elle) et qu'il a été obligé de fuir aux Etats-Unis, pour éviter d'être pris. Elle va jusqu'à dire qu'il a même tenté de violer sa propre fille, depuis qu'il est venu à Suncook.

RAPPORT AVEC LE CRIME DE ST. ALBANS.

Lepage avait été arrêté pour le meurtre de Henriette Ball, mais faute de preuve, il avait été relâché. D'autres furent ensuite accusés et pris, et il n'y a que peu de mois encore on faisait subir un procès pour cette affaire au fils de l'Ex-Gouverneur Smith; ce monsieur a été honorablement acquitté.

La preuve contre Lepage paraît très positive. Au temps où le crime a dû être commis, il dit qu'il travaillait avec ses garçons, mais ceux-ci disent que ce n'est pas le cas. Il parlait de laisser la Ville, mais sa femme lui dit que cela augmenterait les soupçons contre lui; il suivit son conseil et resta. Près du corps de mademoiselle Ball, on trouva un masque, les cordons attachés par un nœud, dit un témoin franc.

Sur le cadavre de Josie Langmaid on trouva une couple de branches qui étaient attachées de la même façon. Quand Lepage assaillit la sœur de sa femme, il portait un masque comme celui qu'on a trouvé près du cadavre de mademoiselle Ball.

FAITS DIVERS.

MARCHANDISES D'HIVER.—Une visite faite au magasin de M. C. Labrèche, Blue Fish, convaincra les acheteurs que c'est le plus beau, le meilleur et le mieux assorti de tous les magasins de Jollette. Il y a du reste profit à acheter chez lui; car il vend à des prix qui défient toute compétition. Voir l'annonce.

NOTE ÉDITORIALE.—Nos lecteurs remarqueront l'analogie frappante qu'il y a entre l'histoire de ce Lepage accusé du meurtre de mademoiselle Langmaid, qui a été la terreur de tant d'autres—et le récit de ce que nos lecteurs ont entendu ces années dernières sur le compte d'un nommé Jos. Pagette alias Joseph Lepage, de Ste. Beatrix, qui dans le temps a déposé la police, et a laissé nos meilleurs liuriers sur les dents.

Si l'assassin de Suncook n'est pas le même que celui de Ste. Beatrix, il doit avoir appris de notre ancien compatriote des leçons de cruauté brutale et de la scélératesse la plus avancée.

Nous avons cra d'intéresser nos lecteurs en leur traduisant cette page d'un journal américain.

RIVIÈRE DE LOUP (en haut).—On lit dans le Journal des Trois Rivières:

Nous apprenons avec plaisir que, grâce aux efforts du Révd. Mess. Boucher et de ses paroissiens, le couvent de la Rivière du Loup vient d'être terminée à l'extérieur. C'est un édifice splendide qui fera honneur au bon esprit et à la générosité de cette paroisse. Un marbre blanc, orné d'une inscription et placé sur le front de l'édifice perpétuera la mémoire de ceux qui ont contribué à cette œuvre religieuse et patriotique. On y lit: «fondé en 1875 par le Révd. J. Boucher et ses paroissiens.»

M. Aug. Desrosiers, qui a construit cet édifice, a droit à beaucoup d'éloges pour l'excellent goût qui l'a inspiré tant dans la confection du plan que dans la direction des travaux.

CRIME OUEUX.—Un attentat odieux vient de jeter en émoi la petite ville de Ste Marie du Monnoir. Le registre

ecclésiastique et civil des décès, mariages et baptêmes pour 1375 de la paroisse a été détenu pendant la journée du 3 courant. Le jour où le crime a été commis, M. Forget, le bedeau et le sacristain de la paroisse, eurent gistra un mariage et l'entrée fut signée par M. Bouvier, le vicaire. A midi en mettant du bois dans le poêle de la sacristie, il ne remarqua rien d'insolite, mais le soir vers six heures lorsqu'il revint à la sacristie pour sonner l'Angelus, il fut étonné de voir dans le poêle les cendres de papier et de liège brûlé. Il en fit la remarque à M. Bouvier qui lisait son bréviaire dans la sacristie et le révérend monsieur constata qu'un livre avait été jeté dans le feu. On n'attachait aucune importance à l'incident ce soir là, mais le lendemain le vicaire se rendit au collège et demanda aux prêtres de cet établissement si quelqu'un d'eux n'avait pas brûlé un livre dans la sacristie. Sur leur réponse négative M. Bouvier se rendit chez les dames de l'hôpital qui lui dirent qu'aucune d'elles n'avaient brûlé de papier ce jour là dans le poêle de la sacristie.

Le samedi suivant il fallut enregistrer un décès et ce ne fut qu'alors qu'on constata la disparition du registre. Telle est la substance des faits relatés en chaire dimanche dernier par le Grand Vicaire Grevier. Les paroissiens sur l'invitation du Maire M. Joseph Lebeau, ont tenu immédiatement une assemblée l'indignation ou l'on passa plusieurs résolutions énergiques suggérées par la circonstance. Les paroissiens se sont adressés au Procureur général afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour faire arrêter et punir l'auteur de cet odieux attentat.—B. P.

Son Excellence, Lord Dufferin, a donné au Collège de St. Boniface, deux médailles, dont l'une en argent pour être accordée à l'élève qui réussira le mieux dans les mathématiques, et l'autre en bronze, destinée à l'élève le plus méritant d'après la décision du bureau des examinateurs de cette institution.

La médaille de bronze a été décernée à M. Emile Foucher, en récompense de son application et de ses succès dans la composition littéraire.

CONTUAIRE.—Les Sœurs de la Charité viennent de faire une grande perte dans la personne de la regrettée sœur Wittman qui est décédée, après quelques jours de maladie, dans la nuit de jeudi dernier, au couvent de Saint Boniface.

Marie Wittman était née, le 30 octobre 1807, à la Côte des Neiges, près Montréal. En 1845, elle quitta le monde, où elle avait vécu jusque là comme une religieuse, pour se dévouer à l'œuvre de la mission de la Rivière-Rouge. Elle partit de Montréal, n'étant encore que postulante avec une compagne, la révérende sœur Casson, et arriva ici au mois d'août de la même année, en compagnie de Mgr. Taché et du R. P. Aubert, O. M. I., après un pénible voyage de 60 jours, par la route des canots. Elle prononça ses vœux, le 21 novembre 1847. Ses trente années passées ici furent trente années de travaux de toutes sortes et du plus beau dévouement. La mort de cette excellente religieuse est une perte non seulement pour sa communauté dont elle faisait l'édification, mais encore pour tous les pensionnaires d'ici à qui elle rendait de si grands services.—M. H.

GENTILLY.—Vendredi dernier on était à démolir une vieille maison à la rivière Gentilly. Les enfants attirés par la curiosité se tenaient autour de la cheminée qui était restée debout. Tout à coup elle s'éleva et une petite fille âgée de 8 ans, du nom d'Amanda Laliberté fut ensevelie sous les décombres.

Elle est morte quelques heures après, ayant eu le crâne fracturé. Une enquête du Coroner a été tenue et le verdict a été suivant les faits.

LE PÉTROLE.—Le pétrole est actuellement une des plus grandes richesses souterraines des Etats-Unis. Il s'est, en Pensylvanie, subitement formé des villes qui jusqu'ici soudainement sont devenues désertes. Telle est Pithole, véritable ville champignon, poussée en un jour avec hôtels, théâtre, journaux, églises, puis devenue solitaire, parce que les puits s'y étaient épuisés et que l'activité s'était portée ailleurs.

Les pionniers français du Canada avaient jadis remarqué cette huile, appelée huile de Senecas, nom de la tribu iroquoise qui habitait cette contrée. Mais ils en laissaient la maigre exploitation aux Indiens. Elle s'épanchait alors à la surface, et on la recevait dans des couvertures de laine, d'où on l'extraisait péniblement. En 1859, le colonel Drake appliqua la sonde à la recherche de l'huile minérale, et les sources jaillirent. Certains gîtes d'abord productifs se sont épuisés; mais d'autres ont été trouvés qui ont été plus fertiles encore. L'extraction du pétrole a triple en 6 ans, de 1867 à 1873; elle a atteint, cette dernière année, 10 millions de barils, fournis par 4,250 puits dont quelques-uns donnent jusqu'à 1,200 barils par jour. A 8 francs le baril, prix exorbitamment bas, cela fait un revenu quotidien de 10,000 francs par jour.

La Pensylvanie, qui produit presque tout le charbon et le fer des Etats-Unis, a un véritable monopole

du pétrole. Il y en a aussi dans l'Ohio, dans la Virginie occidentale, dans l'Etat de New-York, dans l'Illinois, dans le Missouri et dans le Canada. Mais ces gîtes sont bien inférieurs à ceux de la Pensylvanie.

Ces gîtes sont concentrés dans 3 comtés de la Pensylvanie occidentale, les comtés de Venango, de Clarion, de Butler. Au reste, toute l'Amérique du Nord semble être imprégnée de pétrole. On en trouve jusque dans le Texas, le Colorado, l'Utah, la Californie. Le pétrole n'est que de la houille liquide. Comme elle, il est le produit d'une végétation disparue; avec cette différence que la houille est le produit de plantes terrestres à tissus fibreux, tandis que le pétrole est le produit de plantes marines à texture cellulaire. Dans la décomposition toute trace de tissu a disparu, et l'on retrouve encore dans les grès, les calcaires, les ardoises qui accompagnent les dépôts de pétrole des empreintes des plantes marines, des varechs, des fucus, des algues, etc.

C'est à Pittsburg, à Cleveland, à New-York que s'épure le pétrole. Un tiers du pétrole extrait se consomme aux Etats-Unis; les deux autres tiers sont exportés.

C'est le commerce de l'huile de baleine qui a le plus souffert des succès de l'extraction du pétrole celui de la baleine a considérablement diminué depuis 15 ans.

Au sujet de la longévité des poissons nous lisons dans la Science Record de 1875, qu'une anguille vit depuis vingt-six ans dans une auge en pierre de six pieds de long, à travers laquelle coule continuellement un courant d'eau fraîche.

Cette anguille a près de cinq pieds en longueur et son poids est maintenant de plus de cinq kilogrammes. Elle pesait une demi-livre quand elle fut prise et placée dans l'auge où elle est aujourd'hui.

On estime qu'elle avait huit ans à l'époque où elle fut capturée, ce qui ferait pour l'âge total de ce poisson, trente-quatre ans. Sa nourriture se compose de petites truites, de tranches de foie et de sang coagulé.

A la prochaine exposition de Philadelphie il y aura deux cents commis proposés à la vente des billets d'admission.

Une nouvelle industrie vient d'être créée en Angleterre.

On y fabrique des enfants artificiels à l'usage des dames qui veulent s'assurer, en voyage, la possession complète du compartiment qu'elles ont choisi.

Ces enfants, dont les prix et les qualités varient, geignent, crient, pleurent d'une façon lamentable, tout comme les bébés véritables. Les voyageurs qui les aperçoivent à la portière dans les bras de leurs mères s'enfuient épouvantés à un autre wagon.

Quand le train est en marche, la dame calme l'enfant terrible grâce à un petit ressort et le fourre dans sa poche, d'où elle le sort à la station suivante, pour l'exhiber au public.

VARIETES.

Un anecdote sur Carpeaux: L'illustre sculpteur avait toujours gardé de l'atelier les côtes fantaisistes.

Au temps où il travaillait au pavillon de Flore, dont ses sculptures sont le chef-d'œuvre, l'empereur vint le voir un jour sur son échafaudage.

Tout en lui montrant les détails de son travail, Carpeaux roulait de grosses boulettes de terre glaise, jetant de temps en temps un regard furtif sur le quai.

Tout à coup, il met une boulette dans la main du souverain qui paraît étonné.

Regardez donc cet imbécile qui bâille aux mouches, dit Carpeaux. Envoyez-lui cela sur le nez.

Mais, dit Napoléon III de ce ton doux et grave qui lui était familier, je ne puis pas faire cela.

Vous ne le pouvez pas? s'écria Carpeaux. Alors à quoi bon être empereur?

Logique de petite fille.

—Tu m'aimes bien, papa?

—Mais oui, chère enfant.

—Pas tant que je t'aime pourtant.

—Et pourquoi cela?

—Dame! avec mon petit frère et ma petite sœur, ça te fait trois enfants à aimer, tandis que moi je n'ai qu'un seul papa.

Dans une école de jeunes filles:

La maîtresse demande les noms des consultants.

—Lebrun, dit une gamine.

—Camaracés, fut une autre.

—Marengo, s'écria une grosse boulette.

—Petite bête, lui dit tout bas une de ses voisines, la mère Angot n'a jamais été consulté.

Nous trouvons dans la chronique quotidienne du Monsieur de Forcheste, dans le Figaro, quelques amusantes historiettes sur «les grands professeurs de chant»:

Il faut avant tout, avoir une méthode. Les grands médecins ont presque tous leur manière de soigner les maladies. De même, les grands professeurs ont tous leur façon à eux de préparer des chanteurs.

Ainsi Delsarte, n'ayant que fort peu de voix, s'attachait surtout à la

diction. C'est lui qui créa Darsart.

Delsarte demeurait à Montmartre, aux sixième étage.

Quand un jeune homme venait lui demander des leçons, il commandait par lui faire faire quelques gammes.

La voix lui paraissait solide, sonore, fraîche; alors il secouait la tête en murmurant:

- Ce ne sera pas facile!

Et comme le jeune homme attendait sa décision:

-Voici, lui disait-il ce que vous allez faire. Et d'abord...avez-vous du courage? jeune homme?

-Certainement, monsieur Delsarte!

-C'est que ma méthode, à moi, est un peu dure je vous en prévient. N'importe, nous essayerons! Ecoutez moi bien.

-Je vous écoute, monsieur Delsarte!

-Vous allez descendre mes six étages aussi rapidement que vous pourrez en criant sur tous les tons: Bonifacio!

-Très bien, monsieur Delsarte!

-Puis vous les remontrerez non moins rapidement en criant toujours: Bonifacio.

-Oui, monsieur Delsarte!

Vous reviez toujours pendant huit jours, et vous me ferez même mélangé tous les jours une heure ou deux. Après cela nous verrons.

Au bout de huit jours, le jeune homme revenait. Il avait la voix brisée.

Très bien, lui disait alors Delsarte, maintenant nous pouvons commencer nos leçons!

La méthode du professeur Wartel était moins féroce, mais non moins originale:

A l'élève qui se présentait chez lui pour la première fois, il demandait quelques vocalises.

L'élève les exécutait.

-Ce n'est pas cela du tout, s'écriait Wartel assis. Vocalisez en dedans!

-S'il vous plaît?

-Oui, faites vos vocalises en fermant la bouche.

-Mais je ne pourrai jamais.

-Tant pis. Il faut y arriver si vous voulez que je devienne votre professeur!

Mais tout cela n'est rien à côté de la méthode de certain grand ténor dont on ne dit par le nom:

Une jeune fille arrive chez lui, rêvant la gloire du grand Opéra.

-Voyez, mon enfant, lui dit le ténor avec douceur, couchez-vous.

-Hein?

-Oh! ne craignez rien....Voici une chaise longue, étendez vous là dessus.

-Mais monsieur!.....

Pardonnez-moi si vous ne faites pas ce que je vous demande, je ne puis rien pour vous.

La jeune fille n'ose pas résister davantage; elle s'étend en tremblant sur la chaise longue.

Alors le professeur prend dans sa bibliothèque tout ce qu'il trouve de gros in-folio: des dictionnaires, d'énormes partitions, et il empile tout cela sur la patiente. Sur les dictionnaires il place une cuvette qu'il remplit d'eau.

Cela fait, il s'adresse à la jeune personne:

-Maintenant, chantez!

-Que je chante?.....

-Oui, mon enfant. Il faut s'habituer à chanter en respirant le moins possible. Toutes les fois que vous respirerez un peu trop fort, le mouvement de votre poitrine va répandre l'eau qui se trouve dans la cuvette. Quand vous serez parvenu à chanter sans en répandre une goutte, je pourrai me charger de votre éducation.....Pas avant!

Ces faiseurs n'ont jamais manqué en France.

Le délicieux sans gêne d'un Etat qui fait un pied de nez à ses créanciers, dit Pierre Véron, ouvre des horizons nouveaux aux simples particuliers.

Vous allez voir qu'on le fera à la turque avec une foule de tailleurs, de bottiers, de couturiers, etc.!

Le fait est que nous vivons dans un siècle fécond en surprises.

M. Nisard, naguère, inventa deux morales.

On est en train de lui donner raison.

Y a-t-il donc deux probités? Une pour les gouvernements, une autre pour le commun des mortels?

Si vous offriez cinquante sous à un marchand pour solder un article de 30 francs, il vous traiterait de filou.

Et il n'aurait pas tort.

D'où vient qu'un pays puisse imposer cette trop ingénieuse combinaison?

Il va en résulter de drôles de choses.

Les mendiants, notamment, vont apporter une variante à leurs requêtes connues.

Le soir, on rencontrera à coin des rues un homme dépenaillé et grelottant, qui vous dira d'une voix dolente:

-Un petit sou, monsieur, s'il vous plaît. Ayez pitié d'un pauvre rentier turc!.....

Comment résister?

MARCHÉ DE JOLLETTE.

Table with market prices for various goods like flour, oil, and other commodities. Columns include item names and prices.

MARCHANDISES D'HIVER!

CAMILLE LABRECHE. INVITE SES AMIS et le public en général à venir voir son nouveau choix de Marchandises d'Hiver.

Nuages en Masse à bon Marche. Colon jaune 1 vergée de farine pour 8 cts. Infilant garanti pour 2 à 10 cts.

AVIS.

Le Soussigné donne Avis qu'il ne sera responsable d'aucune des conséquences pour lui ou en son nom, sans un ordre écrit de sa part, rependant tout engagement fait en son nom par qui ce soit, sans tel ordre signé par lui.

AVIS.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE. Québec, 19 Octobre 1875. Il est donné avis que, conformément à la 50e section de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le 18 Novembre 1875.

BOIS DE CONSTRUCTION A VENDRE.

M. ANTOINE GAUDET, offre en vente une quantité considérable de bois de construction, de charpente et autre, de toute dimension, de 20 à 33 pieds de longueur.

AVIS.

Les personnes désireuses de faire aucun achat de quelque quantité de bois, gagnent beaucoup en me donnant leurs ordres et devis, avant le commencement de l'hiver.

NAISSANCE.

A Montréal, le 11 courant, madame Alph. Desjardis, un fils.

CORBILLARD CIRQUEL ET VOITURES.

M. OCTAVE CHARTIER, Carrossier, de la Ville de Joliette, prend la liberté d'annoncer au public qu'il tient constamment UN CORBILLARD, pour les adultes.

UN CORBILLARD, pour les enfants.

M. CHARTIER se chargera de conduire son Chariot, à demande, soit à Joliette soit dans les autres paroisses, à des Conditions libérales.

M. CHARTIER tiendra aussi, des cercueils de toute description que l'on pourra se procurer à des prix avantageux.

M. Chartier profite de cette occasion pour rappeler à ses pratiques et au public qu'il a toujours un assortiment varié de voitures d'été, de toutes sortes, wagons, berlines, buggies, carriages, sleighs, etc., que l'on peut voir et examiner à son nouveau magasin de voitures faites.

RUE ST. PIERRE JOLLETTE. Termes faciles, conditions libérales, prix réduits.

OCTAVE CHARTIER. Joliette, 28 Oct. 1875.

NOUVEL ETABLISSEMENT



J. Fern. LANDRY TAILLEUR. COIN DES RUES ST. BARTHELEMY ET NOTRE DAME.

M. J. F. Landry laisse savoir à ses amis et au public en général qu'il est prêt à prendre toute commission que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.

Tous ouvrages garantis et sans exception pour la justesse et l'économie. Tous les commandés exécutés avec le plus grand détail.

Joliette, 6 Septembre 1875.

MAGASIN DE FER

AIME RIOPEL. Place Lavaltrie EN FACE DU MARCHÉ JOLLETTE.

M. AIME RIOPEL a l'honneur d'informer le public en général qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN DE FER comprenant un assortiment général varié de:

- Per Chaudrons Clous à planche
Acier Bouilloires Clous à cheval
Charbons Poêles Clous à bardeau
Haches Scies Déches
Râteaux Serpes
Ustensiles de cuisine, &c., &c.

Specialite d'Outils.

Les menuisiers, charpentiers, les forgerons, et les cultivateurs trouveront toujours chez M. Riopel les articles ci-dessus à des PRIX AVANTAGEUX.

Joliette, 10 Mai 1875.

Attention! Attention!

Par la vigilance et la ponctualité avec laquelle on est servi chez

J. J. PROVOST. COIN DES RUES St. Charles Borromée et Notre Dame

Il semble que le perron est baissé de deux degrés, au moins, car on ne peut aller ailleurs, en suivant la foule qui toujours entre et sort comme si le perron n'était plus un obstacle. Mais c'est curieux, dit Paul à Jean, il ne nous traite pas, Non, dit Jean, ne sais-tu pas que c'est un scandale à présent?

Mais en revanche, il nous vend des liqueurs si pures, de la bonne fleur, du bon Lard, du bon Poisson, du bon Thé, du bon Café, du bon Sucre, et de toutes sortes de Groceries à si bon marché et sans nous tromper, que l'on épargne beaucoup en achetant chez lui.

Il n'a pas cessé non plus d'acheter les Grains de toute sorte ainsi que la Farine d'avoine, et il paie toujours le haut prix. En ce cas, continuons de l'encourager.

Merci d'avance, Messieurs, et venez me voir. J. J. PROVOST. Joliette, 20 Avril 1875.

ATTENTION. Magasin de Chaussures.

L. MENARD. A l'honneur d'annoncer au public qu'il transporte son établissement dans la maison ou brique de Madame Lafortune.

RUE NOTRE DAME. Où il tiendra constamment l'assortiment le plus considérable de CHAUSSURES

CONSISTANT EN BOTTINES de toutes sortes pour Dames et enfants, Bottes, Congress, Souliers pour Hommes,

qu'il peut vendre à TRES BAS PRIX.

L. M. fait les chaussures à ordre et exécute promptement les ordres qui lui sont données. Ouvrage garanti. Joliette, 8 Juin 1874.

A. CORNELLIER & FRERE. Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils viennent d'ouvrir un magasin d'Épicerie de toutes sortes à l'ancienne Place d'Armes de

E. CORNELLIER (Près de l'Hotel Deschamps) RUE NOTRE DAME

LEUR ASSORTIMENT CONSISTANT EN Groceries, Provisions, Vins et Liqueurs

de toutes sortes, est des plus variés et des mieux choisis.

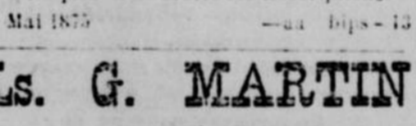
Messieurs les Hoteliers de la ville et de la campagne sont spécialement invités à venir visiter leur établissement qui est des plus considérables et pourront se convaincre de la modicité des prix. Joliette, 15 Avril 1875



C. E. PARISEAU MAGASIN DE MEUBLES 449 Rue Notre-Dame MONTREAL.

Une collection variée de Meubles de tous les pays et de toutes les descriptions. Mai 1875. — au 1015-13

Ls. G. MARTIN Architecte 15 Rue St. Lambert MONTREAL. 10 Décembre 1874.



PHARMACIE CANADIENNE (ETABLIE EN 1872)

M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans la bâtisse ci-dessus par M. G. E. Lamontagne, au coin de la Banque d'Armes, au coin de la

M. L. Robitaille profite de la circonstance pour remercier ses amis et le public en général de l'encouragement et libéral qu'ils ont bien voulu accorder jusqu'à présent à la Pharmacie Canadienne et permet à la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir.

Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentes, parfums, objets de fantaisie et de toilette, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le soussigné offre en vente une quantité considérable de

- Graines d'oignon, de Trèfle de l'Ouest, de Trèfle de l'Est, de Sève, de Navel blanc et jaune, de Betteraves, de Carottes, de Choux, de Choux de Siens, de Tabac.

Ac. Ac. Ac. Aussi un assortiment complet de graines de fleurs.

Toutes graines importées directement des meilleures maisons anglaises, françaises et américaines sont offertes aux acheteurs avec les meilleures garanties.

M. les médecins et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés.

Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai.

M. Ls. Robitaille est agent pour les préparations médicales suivantes: Sirop de gomme d'épinette rouge de Gray, Pastilles Bronchiales de Dr. Nèlson, Baume Samaritain de Wood, Sirop Princeps pour les enfants, Remède Chinois pour la coqueluche, Sispaparoïle de Duncan.

PLACE-LAVALTRIE, EN FACE DU MARCHÉ. Joliette, 16 Avril 1874.

ASSUREZ-VOUS A LA STADACONA

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE. DIRECTION DE MONTREAL: Thomas Wotman, Ecr. Maurice Ouellet, Ecr. Geo. D. Fortier, Ecr. Thomas Tiffin, Ecr. Amable Jodoin, Ecr.

UNE COMPAGNIE NATIONALE BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC. SUCCURSALE: 15 PLACE D'ARMES MONTREAL

C. O. PERRAULT, Sec. & Gérant, District de Montreal.

La meilleure preuve du développement de la richesse dans un pays est la formation de larges compagnies formées par les accumulations de l'épargne. Au Canada, l'établissement récent de la compagnie d'assurance contre l'incendie, La Stadacona, dont l'office est No. 13, Place d'Armes, à Montreal, est un symptôme bien marquant de la production de la richesse. Cette compagnie formée de Capitaines Canadiens prend rang des sa naissance parmi les entreprises auxquelles le public accorde son patronage.

Prenez le rapport fait chaque année au Gouvernement par les Compagnies d'assurances de leur situation. Voyez celles dont les pertes en sinistres ou les pertes contestées sont le moins nombreuses et vous reconnaîtrez à l'instant même, et les meilleurs compagnies et celles que le public favorise le plus. Parmi ces compagnies que leur promptitude dans le règlement des sinistres désigne à la faveur, la Stadacona, Compagnie d'assurances contre l'incendie No. 13 Place d'Armes Montreal a pris place.

P. E. McCONVILLE Agent. Pour les comtes de Joliette, Montcalm et l'Assomption. Joliette 1er avril 1875.

Compagnie d'Assurance LA ROYALE CANADIENNE

Reclamations Régloes et soldées sous le plus court délai. GARANTIES INCONTESTABLES

CAPITAL, \$6,000,000 FONDS DISPONIBLES, PRES \$1,200,000

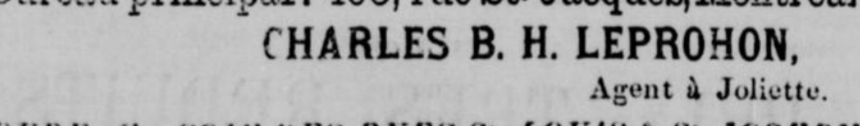
DIRECTEURS: J. F. SINCENNES, Directeur "La Banque du Peuple"; JOHN OSTELL, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz"; ANDREW WILSON, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz" et "La Compagnie des Chars Urbains"; M. G. MULLARKY, Président "Le Crédit Foncier du Bas Canada"; J. ROSAIRE THIBAUDEAU, Directeur "La Banque Nationale"; W. F. KAY, Directeur "Banque des Marchands du Canada"; ANDREW ROBERTSON, Vice-Président "Chambre de Commerce de Montreal" et de la "Chambre de Commerce de la Puisseance"; DUNCAN McINTYRE, de Messrs. McIntyre, French & Co., Negotiants; HUGH MACKAY, de M. Mackay & Frère, Negotiants.

OFFICIERS: Président: J. F. SINCENNES. Vice-Président: JOHN OSTELL. Gerant Général: ALFRED PERRY. Secrétaire: ARTHUR GAGNON. Gerant de la Marine: CHS. G. FORTIER. Sous-Gerant: DAVID, L. KIRBY.

Assure toute description de risques contre le feu, Cargaisons et Coques de la navigation intérieure; aussi Cargaisons océaniques et frets sur les steamers et vaisseaux à voile, de première classe.

Bureau principal: 160, rue St. Jacques, Montreal CHARLES B. H. LEPROHON, Agent à Joliette. BUREAU: COIN DES RUES St. LOUIS & St. JOSEPP. Jolietig, 5 Mai 1875.

PROTECTION ABSOLUE. MEILLEUR MARCHÉ QUE L'ASSURANCE TOUJOURS PRET



TRIOMPHE !!! TRIOMPHE !!!

La nouvelle machine améliorée (Babcock), dont le plan est ci-dessus, est le meilleur et le plus sûr extincteur du feu.

Des milliers de propriétés ont été arrachées à l'incendie par cette machine et des millions de piastres ont été ainsi sauvés et épargnés aux propriétaires.

La (Triumph) devrait se trouver dans toutes les maisons de quelque valeur, à la Ville comme à la campagne et inévitablement dans toutes les Communautés, maisons de Fabriques, etc.

J. U. FOUCHER, Agent à Joliette. Joliette, 3 Mai 1875.

HOTELEDUGAS A VENDRE.

En face du Marché JOLLETTE.

M. ABEL DUGAS vient d'ouvrir dans une des grandes maisons de M. Jos. Coulté, — EN FACE DU MARCHÉ — porte voisine du Bureau du Télégraphe.

UN HOTEL fort recommandable aux voyageurs et au public par ses chambres nombreuses, et ses tables bien servies, ses liqueurs variées et choisies.

Des chars à l'Hotel Dugas, passage gratis. Bonnes voitures au besoin — Grandes Ecuries. Joliette, le 4 1875.

1. Un emplacement de 45 pieds de front sur 1/2 arpent de profondeur, situé sur la rue St. Barthelemy, en la Ville de Joliette, bâtie de maison et dépendances.

2. Un emplacement situé au même endroit et voisin du précédent, comprenant 45 pieds de front sur 1/2 arpent de profondeur, bâtie d'une boutique de Tanneur avec tous les agrès et accessoires. L'acquéreur pourra acheter, en même temps que le dernier lot, une quantité d'écorce suffisante pour la tannerie durant une année d'opération.

Pour les conditions s'adresser au propriétaire soussigné. BENJAMIN GOULET. Joliette 14 Août 1875.

Atelier Typographique  
DE LA  
**"Gazette de Joliette."**  
ON EXECUTE  
A CE BUREAU  
TOUTES SORTES  
D'IMPRIMES  
TELS QUE  
CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES.  
LETTRES FUNERAIRES.  
BLANCS DE COMPTES,  
BILLETTS DE BANQUE,  
CIRCULAIRES,  
AFFICHES,  
PROGRAMMES.

BLANCS POUR AVOCATS  
ET POUR  
NOTAIRES,  
ETC, ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin.

LE TOUT  
IMPRIME SUR BON PAPIER  
ET A DES  
PRIX TRES REDUITS

BLANCS A VENDRE

Bureau de la "Gazette"  
POUR LES AVOCATS :  
Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'avocats—Subpoenas  
Affidavits pour Saisie-Arrêt avant Jugement—Affidavits pour  
obtenir Jugement—Déclarations pour Saisie après Jugement—do  
avant Jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Con  
clusions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparution—  
Avis de Requêtes pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclara  
tion pour Saisie—Revendication et Affidavit—do pour Saisie  
Gagérée.

POUR LES NOTAIRES :  
Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Significa  
tion, Procurations.

POUR LES GREFFIERS DES COMMISSAIRES  
Blancs de sommation simples, Tiers-Saisie après Jugement

POUR HUISSIERS :  
Blancs de Procès-Verbaux de Saisie,—Avis,—Vente.

POUR LES SEC. - TRESORIERES :  
Rôles d'valuation, de Perception, Liste Alphabétique d'Élec  
teurs, &c.

—DE PLUS—  
Un grand nombre de Blancs d'Exécution et autres pour les  
Maires, le Greffier de Comté

Avis de deménagement  
**GAUCHER & TELMOSSÉ**  
IMPORTATEURS

Ont transporté leurs Magasins, dans les  
nouvelles bâtisses.  
Nos. 242 et 244, Rue St. PAUL  
En Face de la Rue St. Vincent  
et  
Nos. 197, 197 1/2 et 199  
RUE DES COMMISSAIRES  
MONTREAL

Où ils continueront le commerce  
D'Épicerie, Vins, Spiritueux, Provisions,  
Farines, Lard, Saindoux.

Messieurs les Marchands, Hôtelliers et  
Boulangers de la ville et de la campagne,  
sont invités à venir visiter leur assorti  
ment qui sera des plus considérables et à  
des prix très-bas.

**AMEDEE DEHAIT.**  
Groceries & Provisions  
RUE DE LANAUDIERE  
(Ancienne maison de Frs. St. André)  
JOLIETTE

A l'honneur, tout en remerciant ses amis  
de l'encouragement qu'ils lui ont donné  
jusqu'à ce jour, d'annoncer au public qu'il  
tient un assortiment choisi de Groceries,  
Vins, Liqueurs, Fleur, Provisions, &c., &c.,  
qu'il peut vendre à meilleur marché que  
partout ailleurs.

Le public est respectueusement in  
vité à visiter cet établissement.  
A. D. achète des effets en échange de ses  
marchandises.

Joliette, 16 Août 1875

**A Vendre.**  
Un emplacement de 54 pieds x 150 situé  
sur la Rue Notre Dame, à deux pas du  
marché, avec une vaste maison, magasin,  
grange, écurie, remise, etc. ci-dessus con  
struites.  
Termes Lib. &c.  
Pour les conditions, s'adresser à Joliette  
au propriétaire soussigné.  
GEORGE CORNELLIER,  
Propriétaire.  
Joliette, 1er Mars 1875.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES  
DE  
**JOLIETTE.**  
RUE NOTRE DAME.

**EDD. GUILBAULT,**  
Propriétaire.

Les marchands de la ville et de la campagne  
trouvent toujours à cet établissement un  
ASSORTIMENT COMPLET DE  
**CHAUSSURES**  
pour tous les goûts, tous les âges et toutes les  
conditions.

Vente en gros et en détail.  
AU PLUS BAS PRIX.  
Joliette, avril 1874.

LA GAZETTE DE JOLIETTE.  
JOURNAL POLITIQUE ET COMMERCIAL  
publié par  
**A. FONTAINE.**  
Bureau: Rue Notre-Dame  
JOLIETTE.

ABONNEMENTS  
CANADA

Edition bi-hebdomadaire.....	\$2 50
Payable d'avance ou dans les 3 mois qui suivent la date de l'abon nement, sinon.....	\$3.00
hebdomadaire (d'avance)	1.25

POUR LES ETATS-UNIS

Edition bi-hebdomadaire (un an)....	\$2.75
hebdomadaire.....	1.50

Les frais de poste sont compris dans les  
deux cas et sont invariablement payables  
d'avance.

ASSORTIMENT GENERAL  
DE  
**Groceries, Provisions Liqueurs, &c.**  
Coin des Rues  
**N.-D. et St. Chs. Borromée**  
JOLIETTE

M. Chs. Guilbault informe ses amis et le  
public en général qu'il tiendra constam  
ment un assortiment varié de groceries,  
**BOISSONS.**  
**GROCERIES ET PROVISIONS,**  
**VAISSELLE.**  
ETC., ETC.

Qu'il vendra au plus bas prix en gros et  
en détail.  
—DE PLUS—  
M. GUILBAULT ajoutera bientôt à son  
établissement un assortiment complet de  
feronneries et quincailleries, ce qui le met  
tra en mesure de répondre à tous les be  
soins.  
Comme par le passé M. GUILBAULT  
continuera à payer le plus haut prix pour  
tous les grains, Cultivateurs, profitez de  
l'avantage en venant faire vos affaires chez  
M. GUILBAULT.  
Coin des Rues  
**D. & ST. CHS. BORROMEE**  
**JOLIETTE.**  
CHS GUIL 513

**JULIUS FERSCHKE.**  
Manchonnier & Chapelier.

Informe le public qu'il a constamment en  
main un assortiment considérable d'OU  
VRAGES en PELLETERIES, tels que,  
**MANCHONS, VICTORINES,**  
**CAPOTES, PAR-DESSUS.**

—AUSSI—  
Casques pour Messieurs. Dames.

Le tout fait avec les meilleures Pelletteries  
du Canada et de l'étranger.

M. FERSCHKE exécute avec promptitu  
de toutes les commandes qu'on lui fait, et  
repère les vieux articles en pelletterie.

M. FERSCHKE annonce de plus qu'il  
paiera le plus haut prix pour toute espèce  
de pelletterie qu'on lui apportera.

**CHAPEAUX! CHAPEAUX!**

J. FERSCHKE a actuellement en magasi  
n le plus grand assortiment de chapeaux  
de feutre, de soie, de paille, pour hommes et  
enfants, qu'il ait dans les environs et qu'il  
vendra

EN GROS EN DETAIL  
AUX PRIX LES PLUS REDUITS.  
Joliette, 9 Octobre 1873.



**N. I. CHARLAND**  
Tailleur  
**RUE MANSEAU**

Vis-à-vis le Bureau et Résidence de B. Vézina  
& D. Désormier, Ecr. Notaires

M. N. I. CHARLAND se chargera de tou  
tes commandes qu'il exécutera avec goût et  
promptitude.  
Joliette, Avril 1874.

Tableau de l'arrivée et départ des  
malles du District de Joliette et  
autres endroits voisins

MALLES QUOTIDIENNES.		
ARRIVEE		DEPART.
1 A. M.	1 Malle pour Montréal, arriant à St. Paul, L'Assomption et St. Paul l'Hermite.....	2 P. M.
0 30 A. M.	2 Malle pour Rawdon, arriant à St. Liguori et Montcalm.....	1 P. M.
Midi.	3 Malle pour d'Aillebout, arriant à Kil dare.....	1 P. M.
0 30 P. M.	4 Malle pour St. Félix de Valois, arriant à St. Thomas et Ste. Elizabeth.....	8 A. M.
MALLES TRI-HEBDOMADAIRES.		
11 A. M.	1 Malle de Ste. Elizabeth à Berthier tous les lundis, mercredi et vendredi, aller et retour.....	6 A. M.
P.	2 Malle de St. Félix à St. Jean de Matha, tous les lundis, mercredi et vendredi.....	8 A. M.
	3 Malle de Bienheureux Alphonse de Rodrigue à Kil are, tous les lundis, mercredi et vendredi.....	
	2 Malle de d'Aillebout à Ste. Béatrice tous les mardis et samedis.....	
MALLE BI-HEBDOMADAIRE.		
	1 Malle de St. Théodore de Chertsey à Rawdon, arriant à Chantelle tous les mercredi et samedi.....	
MALLES HERBOMADAIRES.		
	1 Malle portant le mar di matin de St. Jean de Matha pour Ste. Emérod de l'En, St. Zénon et St. Michel des Saints, revenant à St. Jean de Matha le jeudi après-midi.....	
	2 malle de B. Alphonse de Rodrigue à St. Césaire, tous les samedis.....	
MALLES QUOTIDIENNES.		
P. M.	1 Malle pour l'Épiphanie, St. Jacques, St. Alexis, St. Julien, revenant par St. Esprit et St. Roch.....	8 30 P. M.
4 A. M.	1 Malle pour St. Sulpice, Lavaltrie, L. nois et Berthier.....	7 00 P. M.
7 P. M.	1 Revenant.....	4 00 A. M.



**DR. LAURIER & FILS**  
Pharmacie de Famille,  
(En face de l'Eglise)

Ces messieurs invitent respectueusement  
les médecins à visiter leur établissement,  
leurs ordres et prescriptions seront attentiv  
ement remplis et ponctuellement expédiés.  
Les mères de famille y trouveront tous les  
remèdes utiles et employés pour l'usage des  
enfants. Des teintures de toutes couleurs y  
sont détaillées, avec les plus amples rensei  
gnements. On y vend en gros et en détail  
des graines de jardins des premières mai  
sons, avec garantie.

UNE PARFUMERIE des mieux as  
sorties est attachée à l'établissement et l'on  
y détaille à des prix modérés, tous les arti  
cles de toilette du meilleur goût.

ON Y VEND aussi du soda et du ginger  
ale et l'on y tient un dépôt de Cidre si re  
nommé de monsieur CHRISTIN, pour les  
ventes en gros et en détail.

Le Dr. LAURIER se fait fort, appuyé par  
des succès incontestables, de guérir les per  
sonnes affectées de cancers, de chancre et  
autres affections de ce genre, au moyen  
d'emplâtres qui ne laissent aucune diffor  
mité ni même de cicatrice.

Venez le consulter  
Joliette, 1 avril 1874

**BOIS DE SCIAGE**  
500,000 Pieds de Bois à Vendre  
PAR LA  
**CIE. A BOIS DE JOLIETTE**

CONSISTANT EN :  
**PLANCHES DE 1 POUCE**  
**MADRIERS DE 2 POUCES**  
**MADRIERS DE 3 POUCES**  
EN PINS ET EN EPINETTE  
ENVIRON

**100,000 LATTES,**  
ET UNE GRANDE QUANTITE DE  
**BOIS DE CHARPENTE**

LA COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE  
profite de cette occasion pour annoncer au pu  
blic qu'elle vient de placer dans sa grande  
Scierie des machines pour  
**Planer, mortaiser et emboutever**  
Et qu'elle pourra livrer tous les bois entière  
ment préparés pour la construction.  
Joliette, Avril 1874

**MEUBLES! MEUBLES!**  
A BON MARCHÉ



**C. CAPISTRAN**  
(Autrefois facteur de moulins à battre)

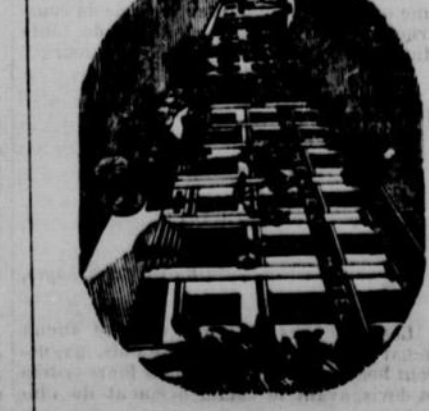
Informe ses amis et le public qu'il tient  
maintenant une boutique où il fait toutes  
sortes de meubles de ménage avec les plus  
bons bois du pays. Il a constamment chez  
lui, des couchettes, tables, chaises, sofas,  
chiffonniers, etc., etc., etc.

M. C. Capistran est toujours prêt à faire  
des cercueils extra sous le plus court délai  
possible.

Il se charge aussi de toute réparation  
aux vieux meubles qu'il a l'art de remettre  
à neuf.

**RUEST-VIATEUR**  
**JOLIETTE.**  
19 nov. 1872.

**Hotel Richelieu**  
MONTREAL.



Cet HOTEL si favorablement connu sous  
la direction du présent propriétaire a été  
amélioré et agrandi de 40 chambres à cou  
cher, une salle de Billard, un Bureau de  
Télégraphie et un restaurant servi à toute  
heure.  
Un Omnibus à l'arrivée des Trains et des  
Bateaux à Vapeur.  
**ISIDORE B. DUROCHER.**  
Propriétaire.  
Montreal, 12 Avril 1875.

**MAISON JOLIETTE.**  
COIN DES RUES  
**ST. PAUL & NOTRE DAME**  
(En Face du Marché)  
A L'ENSEIGNE DE LA  
**BOULE BARREE.**

MM CORNELLIER & CIE. tout en  
remerciant le public de Joliette et de ses  
environs de l'encouragement qu'ils ont  
reçu, ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont  
considérablement augmenté leur STOCK de  
tous les marchandises d'automne, consistant  
en assortiment complet de

**Marchandises de Gout et d'Étape**

Nous attirons spécialement l'attention  
des Messieurs et Dames de la Ville et de in  
campagne sur la valeur de l'assortiment  
complet de tous les départements.  
Assortiment complet de Marchandises de  
GOUT pour HABITS.  
Assortiment complet de SOIES NOIRES et  
de COULEURS.  
Assortiment complet de COUVERTURES  
et de FLANELLES.  
Assortiment complet de Coton imprimé et  
de fantaisie.  
Assortiment complet de Gants et de Bon  
neterie.  
Assortiment complet de Rubans, Velours  
et Garnitures.  
Assortiment complet de Rideaux en Damas  
et Dentelle.  
Assortiment complet de Toiles à table,  
Serviettes et Nappes.  
Assortiment complet de Mercerie et de  
petites marchandises.  
Assortiment complet de Coton Gris et de  
Drap de Lit.  
Assortiment complet de Contil et de Toile  
de Lit.

Un assortiment complet et très  
bien choisi de Châles de toutes sortes.

**AVIS SPECIAL.**  
"AUX MM. DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE."

Un tailleur de première classe est attaché  
à notre établissement, et toute personne  
qui achète pour habillement à la MAISON  
JOLIETTE aura ses marchandises taillées  
gratis.

Notre Stock de Draps Beavers Président  
et Étoiles de Gout incomparable et très  
bien choisi, mérite d'être l'attention.

Nous montrons un assortiment complet  
de nouveaux Tweeds Canadiens Draps  
double largeur de Venise, Devons et  
Docksins.

**Prix et Termes Libéraux.**  
CORNELLIER & CIE.  
Joliette, 9 Octobre 1874

**ATELIER DE PIERRES ET DE MARBRE**  
DE LA PUISSANCE.  
65 A 69 ET 72 RUE BLEUVEY.  
MONTREAL.

**H. L. GODFRAY.**  
MARBRE POUR MONUMENTS, TORRES, MORTUAIRES,  
MATELAUX DE CERMINEES, ET POUR MEUBLES,  
Et toute espèce d'ouvrages de Marbre et de  
Pierres pour les Cimetières.  
Dessins envoyés sur application.  
25 Fevr. 1875

**Assurances.**

**COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE**  
**DU CANADA.**

CAPITAL..... \$1,000,000

Bureau:—245, Rue St. Jacques  
**MONTREAL**

Président: COL. A. C. DELOTBINIERE  
HARWOOD, D. A. G.  
Vice-Président: WM. ANGUS, Ecr.

DIRECTEUR-GERANT ET SECRÉTAIRE:  
EDWARD H. GOFF, Ecr.

**DIRECTEURS :**

Col. A. C. Delotbinier Harwood, Montreal  
Rev. P. LeBlanc, (Evêque) Montreal.  
A. Desjardins, Ecr., Montreal.  
Wm. Angus, Ecr., Montreal.  
Président, Compagnie de Papier du Can  
J. B. Pouliot, Ecr., N. P., Rivière du Loup  
L. Mollere, Ecr., M. P. P., St. Jean.  
Président de la Banque de St. Jean.  
G. Baby, Ecr., M. P., Joliette.  
Thos. Logan, Ecr., Sherbrooke.  
Edouard H. Goff, Ecr., Montreal.  
Arthur Dansereau, Ecr., Montreal.  
Editeur de la Minerve.  
Col. A. A. Stevenson, Montreal.  
T. H. Mahoney, Ecr., Québec.  
L. B. A. Charlebois, Ecr., Laprairie.  
Chs. F. Patenaud, Ecr., M. D., Varennes  
H. H. Bois, Ecr., Montagny.

Cette Compagnie est organisée pour le  
but exprès d'assurer les propriétés des  
Cultivateurs et les résidences privées, et  
les Directeurs sont décidés à limiter strictement  
ses opérations à cette branche d'affaires,  
évitant ainsi les luttes, pertes, des  
grands incendies et les risques hasardeux.

Un arrangement donné à la Compagnie le  
benefice de renouvellement et d'années lui  
pour le compte de la Compagnie Agricole  
de West-Point N.-Y., ce qui met du même  
côté la Compagnie en possession d'un fond  
considérable très avantageux.  
Montreal, 20 Avril 1874.